

• (1420)

QUESTIONS ORALES

LA CHAMBRE DES COMMUNES

DEMANDE DE DÉCLARATION NETTE QUANT À LA TENUE D'ÉLECTIONS GÉNÉRALES—LES MESURES LÉGISLATIVES, PRIORITAIRES ET LA DISSOLUTION DES CHAMBRES

M. G. W. Baldwin (Peace River): J'ai une question à poser au premier ministre suppléant, monsieur l'Orateur. Étant donné le climat d'incertitude qui règne au pays du fait que le premier ministre joue au chat et à la souris avec le suspense qui accompagne l'expiration de quatre années de mandat, l'honorable député voudrait-il lui demander de se prononcer carrément sur la tenue ou non d'élections générales au pays?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Ma foi, monsieur l'Orateur, il faudra bien tenir des élections générales avant la fin de notre mandat. Il va sans dire, cependant, que tous reconnaissent au premier ministre la prérogative de décréter des élections lorsqu'il le juge à propos dans l'intérêt du pays.

M. Baldwin: Compte tenu des jours consacrés à l'étude du budget et des bills des subsides, il n'y a, d'ici la fin de juin, que 28 jours pour débattre les initiatives gouvernementales. Le gouvernement compte-t-il annoncer ses priorités et ses intentions à l'égard des lois qu'il aimerait mener à terme avant la fin de la présente Législature, afin de dissiper, au moins en partie, l'incertitude qui règne dans le pays?

L'hon. M. Sharp: En effet, monsieur l'Orateur, le gouvernement a certaines priorités. Celles-ci vont être annoncées dans quelques jours et je suis certain que tous les doutes qui germent dans l'esprit du député seront dissipés.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, étant donné qu'il a présenté moins des deux tiers des mesures annoncées au cours des deux dernières sessions et que le bilan de la présente session est encore pire que celui des précédentes, le gouvernement compte-t-il essayer, avec l'aide de l'opposition, de retaper le dossier navrant et piteux de son incompétence et de son indécision?

M. l'Orateur: A l'ordre. Naturellement cette question n'est pas réglementaire.

LA DATE DE PRÉSENTATION D'UN BUDGET

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances dirait-il si, dans la liste des priorités législatives du gouvernement, figurent des mesures budgétaires et un débat sur ce sujet?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je compte présenter un budget à la Chambre le lundi soir 8 mai.

M. Baldwin: On vous a donc débusqué. Cela n'a pas été facile.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA TENUE DU «COMPTE RENDU DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE» QUANT À LA PRODUCTIVITÉ, AU CAPITAL ET AU CHÔMAGE

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ignore si les espérances du ministre seront comblées. On verra bien. Il reste tout à fait impassible. Avec votre permission, monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Finances des questions à propos de son compte rendu de mardi dernier sur la situation économique. Pourrait-il nous indiquer sur quoi il se fonde pour dire dans ses prévisions pour 1972—une page et demie, le chapitre le plus court du compte rendu—qu'il s'attend à une baisse de la productivité en 1972, alors que, sur la page précédente de ce même aperçu sommaire, il prévoit que les investissements concerneront principalement des machines et des équipements destinés à accroître la productivité?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Eh bien, monsieur l'Orateur, je me demande si le député pourrait avoir la patience d'attendre jusqu'aux premiers jours de mai pour être fixé à ce sujet.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, apparemment quelqu'un a omis de préparer une réponse pour le ministre. Je voudrais lui demander si...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Lewis: Je voudrais poser une question supplémentaire.

M. l'Orateur: Le député est autorisé à poser une question supplémentaire.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je pose la question suivante au ministre des Finances. Étant donné que le tableau 8, à la page 52, révèle, pour les revenus et dépenses de l'ensemble du secteur public, un excédent de plus de 900 millions pour 1971, et de plus d'un milliard trois cents millions pour 1970, le ministre dirait-il à la Chambre ce qu'il veut dire quand il parle à la page 50 des effets cumulatifs d'une tendance à l'affaissement de la position nette de l'ensemble du secteur public?

M. l'Orateur: Je doute très sérieusement que pareille question soit recevable. Il s'agit de toute évidence d'une invitation au débat plutôt que d'une demande de renseignements. Normalement, si on s'attend que le ministre réponde à ce genre d'interpellation, il ne doit le faire que sous la forme d'une déclaration à l'appel des motions ou à un autre moment.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question supplémentaire. Elle a trait aux tableaux statistiques sur le chômage publiés dans le document dont je viens de parler. Le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi 1969 a été choisie comme année de comparaison, alors que l'on enregistra cette année-là un taux de chômage de 4.7 p. 100? Ce choix signifie-t-il que le gouvernement considère 4.7 p. 100 de chômage comme un taux acceptable?

L'hon. M. Turner: Non, monsieur l'Orateur, pas du tout. Ce sont évidemment des points à discuter qu'on pourrait reprendre lors du débat sur le budget.